

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-LÉON-LE-GRAND

Rôle de perception

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général et secrétaire-trésorier que le rôle de perception des taxes à été déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti

Toute personne intéressée peut consulter le rôle de perception des taxes sur rendez-vous à l'hôtel de ville en communiquant au 418-743-2914 poste 1

DONNÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, ce vingt-huitième jour du mois de janvier deux mille vingt et un.

Jean-Noël Barriault. Directeur général

Et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, au bureau de la municipalité et au bureau de poste de Saint-Léon-Le-Grand.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-huitième du mois de février deux mille vingt et un.

Jean-Noël Barriault,

Directeur général et secrétaire-trésorier